



Dans le cadre du suivi de la pratique cyclable, Vélo & Territoires a décidé de pérenniser les bulletins proposés depuis la sortie du premier confinement. Pour le suivi de l'année 2024, cinq bulletins seront publiés entre juin 2024 et janvier 2025, sélectionnés stratégiquement pour capturer les changements significatifs de l'année. Les analyses réalisées dans ces bulletins sont basées sur les données de comptages de vélos collectées par la Plateforme nationale des fréquentations (PNF). Ce travail est réalisé avec le soutien financier de l'Ademe et de la Mission Vélo et Marche.

## Un échantillon représentatif

Pour cette analyse récurrente, un échantillon de **315 compteurs répartis sur le territoire national** a été constitué. Cet échantillon est **représentatif des compteurs partagés sur la PNF** à fin avril 2024. Il a été réalisé à partir d'une stratification selon les critères suivants :

- Le milieu d'implantation en 7 catégories distinctes, conformément à la grille communale de densité élaborée par l'INSEE. Ces catégories comprennent les grands centres urbains, les centres urbains intermédiaires, les ceintures urbaines, les petites villes, les bourgs ruraux, les zones rurales à habitat dispersé ainsi que les zones rurales à habitat très dispersé.
- Le type de pratique (utilitaire, loisirs, mixte), défini par un algorithme
- La présence sur le Schéma national des véloroutes (SNV) ou non
- La région administrative d'implantation

Compte-tenu de la récurrence des analyses à mener et du besoin d'accès rapide et continu aux données, en complément de ces critères géographiques, deux critères techniques ont été pris en compte. Ainsi, seuls les compteurs en transmission GSM<sup>1</sup> et en partage automatique<sup>2</sup> ou issus d'espaces d'open data sont intégrés dans cet échantillon.

La répartition des compteurs par strate est la suivante :

Milieu d'implantation	Nb de compteurs
Grands centres urbains	124
Centres urbains intermédiaires	22
Ceintures urbaines	32
Petites villes	21
Bourgs ruraux	57
Zones rurales à habitat dispersé	53
Zones rurales à habitat très dispersé	5
<b>Total</b>	<b>315</b>

<sup>1</sup> **Transmission GSM** : lorsqu'un compteur est équipé d'un modem GSM, les données collectées par celui-ci sont transmises automatiquement à la base de données du propriétaire. Dans le cas contraire, il est nécessaire de se déplacer sur le terrain pour relever manuellement le compteur.

<sup>2</sup> **Partage automatique** : le partage des données avec la PNF peut se faire de façon manuelle - le propriétaire doit le déclencher à chaque fois qu'il le souhaite - ou automatique - à chaque fois que des nouvelles données sont disponibles dans la base du propriétaire, celles-ci sont partagées avec la PNF sans intervention de la part du propriétaire.

Schéma national	Nb de compteurs
Sur le SNV	156
Hors SNV	159
<b>Total</b>	<b>315</b>

Dans cet échantillon 97 collectivités ou structures sont représentées :

- 6 collectivités ou structures régionales
- 47 départements
- 44 agglomérations/communautés de communes/métropoles
- 4 structures autres (ONF, PNR, syndicats mixtes...)

## Un sur-échantillonnage pour des résultats plus détaillés

Vélo & Territoires a complété l'échantillon principal de deux sur-échantillons. Le premier est composé de 460 compteurs et permet de mieux couvrir les villes et agglomérations qui partagent leurs données. L'objectif est de fournir des indicateurs comparatifs de la pratique cyclable pour chacune de ces villes. Le second composé de 92 compteurs permettra ponctuellement de compléter l'échantillon principal pour réaliser des analyses sur la fréquentation des EuroVelo.

## Une qualité des données contrôlée

Avant toute rédaction de bulletin, la qualité des données collectées est vérifiée. Les données qui semblent anormales (pics, creux, données à 0 inexplicables) ou sont absentes sont reconstruites, si possible, ou écartées.

La reconstruction de données ne concerne que les anomalies dont la durée est comprise entre 1 et 7 jours, afin qu'une méthode de reconstruction simple puisse être appliquée. Cette méthode implique de calculer la moyenne entre les données de la même heure et du même jour de la semaine précédant l'anomalie, et les données de la même heure et du même jour de la semaine suivant l'anomalie. Par exemple, s'il y a une anomalie le mercredi 8 mars à 12h, la reconstruction est réalisée en utilisant la moyenne des fréquentations du mercredi 1er mars à 12h et du mercredi 15 mars à 12h.

Il est important de noter que les données concernant les jours fériés ne sont actuellement pas reconstruites car la fréquentation y est fréquemment atypique.

**Les évolutions sont calculées à échantillon comparable**, c'est-à-dire sur la base des données validées et uniquement pour les données communes aux périodes comparées. Un compteur présentant une absence de données de dix jours en janvier de l'année N, sera comparé à l'ensemble des données de l'année N-1. Les dix jours manquants seront exclus sur les deux années.

Malgré ces précautions, **les résultats présentés dans les bulletins vélo mensuels sont des résultats provisoires**. Les résultats qui seront publiés dans le rapport annuel sont susceptibles de varier grâce à :

- une détection des anomalies plus approfondie,
- des corrections sur les anomalies qui pourront être apportées en cours d'année par les propriétaires,
- le partage de compteurs supplémentaires et non disponibles au moment du tirage de l'échantillon.

## Un calendrier prévisionnel

Avril	Mai	Jun	Juillet	Août
1	1	1	1	1
2	2	2	2	2
3	3	3	3	3
4	4	4	4	4
5	5	5	5	5
6	6	6	6	6
7	7	7	7	7
8	8	8	8	8
9	9	9	9	9
10	10	10	10	10
11	11	11	11	11
12	12	12	12	12
13	13	13	13	13
14	14	14	14	14
15	15	15	15	15
16	16	16	16	16
17	17	17	17	17
18	18	18	18	18
19	19	19	19	19
20	20	20	20	20
21	21	21	21	21
22	22	22	22	22
23	23	23	23	23
24	24	24	24	24
25	25	25	25	25
26	26	26	26	26
27	27	27	27	27
28	28	28	28	28
29	29	29	29	29
30	30	30	30	30
	31		31	31

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2025
1	1	1	1	1
2	2	2	2	2
3	3	3	3	3
4	4	4	4	4
5	5	5	5	5
6	6	6	6	6
7	7	7	7	7
8	8	8	8	8
9	9	9	9	9
10	10	10	10	10
11	11	11	11	11
12	12	12	12	12
13	13	13	13	13
14	14	14	14	14
15	15	15	15	15
16	16	16	16	16
17	17	17	17	17
18	18	18	18	18
19	19	19	19	19
20	20	20	20	20
21	21	21	21	21
22	22	22	22	22
23	23	23	23	23
24	24	24	24	24
25	25	25	25	25
26	26	26	26	26
27	27	27	27	27
28	28	28	28	28
29	29	29	29	29
30	30	30	30	30
	31		31	31

Parution = diffusion du bulletin mensuel

échantillon = date limite pour intégrer de nouveaux compteurs à l'échantillon

= vacances scolaires